

DU CHÉROPOTAME DE LAUTREC ,

ESPÈCE NOUVELLE DES GRÈS A PALÆOTHERIUMS DU BASSIN
DE L'AGOUT (TARN) (1);

Par le D^r J.-B. NOULET.

Le genre Chéropotame (2) a été établi en 1828 , sur des ossements retirés des gypses du bassin de Paris , par G. Cuvier , qui le fit entrer dans ses mammifères pachydermes , près des cochons , place que les paléontologistes lui ont conservée.

Cuvier ne connut qu'une seule espèce , qu'il compara pour la taille au cochon de Siam ou porc chinois ; il la nomma *Chæropotamus parisiensis* (3) , dénomination acceptée par de Blainville (4) et M. Paul Gervais (5). C'est ce même type qui a fort inutilement reçu les noms de *Chæropotamus gypсорum* de Desmarests (6) et de *Chæropotamus Cuvieri* de M. Owen (7).

Il faut rapporter, d'après M. P. Gervais lui-même , au *Chæropotamus parisiensis* son *Chæropotamus affinis* des lignites de la Débruge , près Apt (Vaucluse) , qu'il avait considéré comme espèce distincte dans la première édition de sa *Zoologie et Pa-*

(1) Lu dans la séance du 7 avril 1870.

(2) Prosper Alpin , au xv^e siècle , avait employé ce mot , signifiant *Cochon de rivière* , pour un animal supposé imaginaire par Cuvier , mais que de Blainville était tenté de rapporter à l'Hippopotame.

(3) *Ossem. foss.* t. III , p. 260 , pl. 68 , fig. 1-3.

(4) *Ostéogr., Mamm. ongulogrades* , p. 144.

(5) *Zool. et Paléont. fr.* , 1^{re} édit. t. I , p. 95 et 2^e édit. p. 195.

(6) *Mamm.* , p. 545.

(7) *Brit. foss. Mamm.* , p. 413.

léontologie française (1), et qu'il a réuni à l'espèce Cuvierienne dans la deuxième édition de ce même ouvrage (2).

Quelques espèces différentes de celle des gypses parisiens ont été encore proposées, mais non acceptées : M. Herman de Mayer, suivant de Blainville (3), avait établi un *Chæropotamus Sæmmeringii* (4), d'après un côté de mandibule qu'il a plus tard attribué à un animal du genre *Hyootherium*. Il en a été de même de son *Chæropotamus Meissneri*, devenu l'*Hyootherium Meissneri* (5).

Enfin, M. P. Gervais a cité, comme devant être rendu au genre *Sus*, le *Chæropotamus matritensis* de M. Esquerra del Bayo (6).

D'après cela, le genre Chéropotame n'aurait donc encore compris qu'un seul type spécifique, le *Chæropotamus parisiensis*, dont les restes auraient été successivement retirés des gypses à *Palaotheriums* du bassin de la Seine (Cuvier) et de l'horizon correspondant de l'île de Wight (Owen). M. P. Gervais en a cité près d'Apt (Vaucluse), et, d'après M. Emilien Dumas, près Ribaute (Gard). Marcel de Serres en avait eu des calcaires lacustres de l'Aude (7), et j'en ai signalé moi-même dans ceux du Mas-Saintes-Puelles (8).

Le terrain éocène supérieur qui, de cette dernière localité, se continue au pied de la Montagne-Noire, en passant par le département de la Haute-Garonne, et, de là, jusqu'au bassin de l'Agout, dans le département du Tarn, m'a fourni récemment un petit nombre de débris osseux, très-suffisants néanmoins pour caractériser un Chéropotame plus petit de moitié que le Chéropo-

(1) Tom 1, p. 95.

(2) P. 195.

(3) *Ostéogr.*, t. 1, p. 116.

(4) *Paleontologia*, p. 81.

(5) Pietet. *Traité de Paléont.*, 2^e édit., t. 1, p. 330.

(6) *Zool. et Paléont. fr.*, 2^e édit., p. 197.

(7) *Ann. des sc. nat.*, 1844, 3^e série, Zool., t. II.

(8) *Notes sur des dents de Pterodon, de Chæropotamus, etc., retirées du calcaire du Mas-Saintes-Puelles Aude.*, dans les *Mém. de l'Acad. des Sc. de Toulouse*, 6^e série, t. IV.

tame de Paris. Je le propose sous le nom de *Chéropotame de Lautrec*. — *Chæropotamus lautrecensis*, — qui désignera la localité d'où proviennent les premiers restes acquis à la science de ce pachyderme depuis longtemps éteint.

Ces ossements ont été retirés d'un riche gisement ossifère découvert en établissant la voie ferrée de Castres à Albi, au pied de la colline sur laquelle est bâtie la petite ville de Lautrec, et non loin du ruisseau du Bagas, au lieu dit de Montespieu. Ils furent recueillis par les soins intelligents de M. Zebrowski, conducteur de la ligne, qui me les offrit généreusement en 1868, avec beaucoup d'autres, constituant un ensemble des plus intéressants, sur lesquels je me propose d'attirer ultérieurement l'attention de l'Académie.

Les quatre morceaux entrés dans ma collection, et dont trois sont représentés de grandeur naturelle dans la planche qui accompagne cette note, ont appartenu à quatre maxillaires inférieurs distincts, ce qui permet de supposer que le petit Chéropotame du Tarn devait être assez répandu sur les terres découvertes, traversées par le courant fluvial qui a délaissé ces restes avec l'alluvion sableuse qui nous les a conservés.

Le moins incomplet (fig. 1) consiste en un côté droit de mandibule fixé par sa face interne à la gangue, (un grès tendre à petits grains), mais de laquelle ses bords sont suffisamment dégagés. La portion montante de l'os manque depuis un peu au-dessus de l'apophyse angulaire. Celle-ci est arrondie et très-proéminente en arrière. L'extrémité antérieure de l'os n'est pas non plus intacte. Des dents il ne reste en place, en allant d'arrière en avant, que la sixième ou dernière, qui est entière et a trois paires de tubercules; les cinquième et quatrième ont perdu une partie de leur couronne, la troisième et la seconde fausses molaires sont complètes. Toutes ces dents présentent un bourrelet ou ceinture à leur base, mais du côté externe seulement. La première fausse molaire manque; l'alvéole qui avait servi à la fixer est un peu distante de la deuxième fausse molaire et par une longue barre de la canine. De celle-ci il ne reste que l'alvéole.

Les dents incisives ainsi que l'extrémité alvéolaire qui les portait font complètement défaut.

Le nombre et la disposition des dents conservées par ce précieux fossile concordent donc avec la diagnose tirée de la formule dentaire attribuée au genre Chéropotame, qui, on le sait, est la suivante :

Incisives, $\frac{3}{3}$; canines courtes et aplaties ; molaires $\frac{7}{6}$; les avant-molaires offrant la couronne comprimée, quoique assez épaisse et triangulaire (1). La première des prémolaires était un peu distante de la seconde, et séparée par une longue barre de la canine. La seconde est sensiblement plus grande que la troisième.

Des vraies molaires, les deux premières (les quatrième et cinquième) sont carrées, un peu plus longues que larges, à surface libre partagée en deux collines transverses presque égales, chacune d'elles partagée à son tour en deux parties, dont l'interne est sous forme de mamelon et l'externe un peu angulaire en dehors ; de très-petits tubercules intermédiaires variables unissent les mamelons entre eux. La sixième molaire ou la dernière a la couronne divisée en trois collines, au lieu de deux ; les antérieures sont comme dans les précédentes dents, et la troisième, plus étroite, se terminant en un talon obtus, lui-même bimamelonné, avec un petit tubercule intermédiaire.

Nous figurons un second fragment de maxillaire inférieur (*fig. 2*), du côté droit ; il est réduit à la seule portion qui correspond aux deux dernières molaires (les cinquième et sixième), qu'il porte en place. Ces dents sont entières, la pointe seule des mamelons ayant été à peine entamée par l'usure.

Un troisième fragment (*fig. 3*) de maxillaire inférieur est du côté gauche, avec les quatrième et cinquième vraies molaires, en place. La surface triturante de leur couronne est assez usée, surtout celle de la quatrième. On trouve quatre fossettes à la place des tubercules, les deux internes circulaires et les deux externes confusément triangulaires ; à la fin, comme on l'aper-

(1) On a comparé les canines du Chéropotame parisien à celles des Pécaris, allant ainsi vers celles des carnassiers, transition que viennent encore accuser les prémolaires.

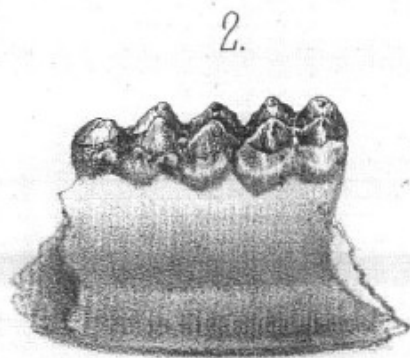
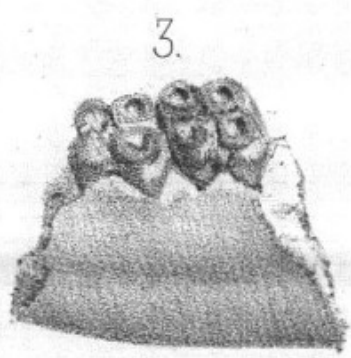
çoit sur la quatrième, l'usure, en se continuant, amène une seule dépression transversalement ovalaire.

Un quatrième fragment de maxillaire inférieur, du côté gauche, est très-incomplet ; il a les deux dernières vraies molaires, dont la couronne offre tous les mamelons assez fortement réduits par l'usure. Ces dents sont de moindre dimension que leurs congénères dans deux des morceaux précédemment décrits et représentés dans les figures 2 et 3. C'est ainsi que la longueur de l'espace occupé par les cinquième et sixième dents est de 23 à 24 millimètres dans les premières, et de 21 millimètres seulement dans le fragment dont il est ici question.

Nous connaissons donc, avec des différences apportées par des âges divers, les trois vraies molaires et deux des prémolaires ; de plus, nous savons que la première prémolaire était séparée de la seconde par un court espace, et qu'une longue barre l'éloignait de la canine.

Ajoutons que chez le Chéropotame de Lautrec, l'angle du maxillaire inférieur se montre, comme chez le Chéropotame de Paris, très-proéminent en arrière. Dans les deux espèces, le bord inférieur de la branche horizontale de la mandibule est étranglé à ses deux extrémités et arqué au milieu. Néanmoins, la courbure qui en résulte est bien moins prononcée dans le Chéropotame de Lautrec. Les trous mentonniers y sont également nombreux, petits et disposés sur une même ligne. Quant aux dents des deux espèces, qu'il nous est permis de comparer, elles nous offrent le résultat suivant : l'espace occupé par les molaires de la petite espèce est assez exactement de moitié moindre que dans la grande ; la dernière molaire, ou la sixième, est peu atténuée en arrière, et elle a le talon moins rétréci que dans la grande espèce.

Il est à regretter que nous n'ayons pas eu du gisement de Montespieu, avec les canines et les incisives de la mâchoire inférieure, quelques dents du maxillaire supérieur, ainsi que des restes du squelette de ce petit porc, qui, à en juger par ce que nous connaissons de sa mandibule, semble avoir échappé aux formes lourdes et trapues de ses congénères.



Choeropotamus lauricensis NOULET.